

Retraites : bataille de communication en vue

Le fait que le Président de La République juge nécessaire de s'investir lui-même sur le dossier des retraites, indique que malgré près de deux ans de concertations, conduites par le Haut-Commissaire, avec les organisations syndicales, y compris citoyennes par le biais de plateformes et ateliers participatifs, le gouvernement est loin d'avoir convaincu.

Cela conforte la conviction et la détermination de FO. L'expression sans relâche de ses analyses, précises, de ses mises en garde, sur les dangers d'un régime unique par points, a sans doute porté.

Le Président de la République doit débattre ce soir, jeudi 3 octobre, à Rodez avec les lecteurs de la Dépêche. Il faut s'attendre de sa part à une opération de communication qui bénéficiera sans doute d'une large couverture médiatique.

L'étape à venir prend, à l'évidence, aussi la forme d'une bataille de communication. FO ne la craint pas.

Le secrétaire général, Yves Veyrier, rappelle que FO a conduit de son côté de très nombreuses réunions au cours des derniers mois dans tout le pays. Cette semaine, le secrétaire général animait, mardi, l'assemblée générale de l'union départementale de la Haute Marne qui a rassemblé 160 adhérents FO du département. Hier, 150 camarades de la fonction publique territoriale de l'Île de France débattaient à la confédération. Aujourd'hui, il préside les débats avec 200 adhérents attendus à l'assemblée générale de l'Union départementale de la Vendée et vendredi ce sera avec près de 300 délégués des syndicats de Gironde à Bordeaux, avant samedi, à Dijon, avec celles et ceux des syndicats de la Côte d'Or.

La campagne d'information, de discussions et de débats, et maintenant de mobilisation, va se poursuivre et s'amplifier.

FO est et demeure engagée de façon déterminée, avec pour objectif de convaincre et de mobiliser le plus grand nombre de salariés.

Le risque majeur du projet gouvernemental du régime unique par points est, au prétexte d'universalité, de donner aux gouvernements, demain, tout pouvoir quant au cadrage financier du pilotage du système, et de ce fait, de peser sur le niveau des pensions et de contraindre ainsi les salariés, quand ils ont encore un emploi, de devoir reculer l'âge de départ à la retraite.

Paris, le 3 octobre 2019


Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01